

# **SAMATA**

FONDS DE DOTATION

Siège social : 9, rue Pierre-Loti – 64700 Hendaye

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ — EXERCICE 2013**

### **1. ACTIVITÉ DU FONDS**

#### Fonctionnement interne

Outre de nombreux contacts téléphoniques et électroniques informels, le conseil a tenu le 24 juin et le 17 décembre 2013 deux réunions par voie téléphonique, conformément à la possibilité offerte par l'article 11.1 des statuts.

La disponibilité très insuffisante des membres du conseil n'a pas permis de concrétiser certains développements validés l'année précédente – en particulier, l'ouverture du conseil d'administration à de nouveaux membres et la modification de la composition du capital. Le conseil a affirmé sa volonté claire et unanime d'amorcer en 2014 ces évolutions stratégiquement et politiquement importantes.

#### Rapports avec les tiers

Un dialogue régulier s'est poursuivi avec Carol Mann, sociologue spécialisée dans la problématique du genre et du conflit armé et militante de terrain pour la condition des femmes dans les zones de conflit. L'association FemAid, dont elle est fondatrice et présidente, agit comme intermédiaire pour contribuer à financer des actions, notamment en Afrique.

Les échanges avec Coline Pagoda, scénariste et future réalisatrice d'un court-métrage co-produit par Samata, ont permis de suivre l'avancée du projet.

Les discussions avec les éditions Agone ont abouti en 2013 (détails ci-après).

Des démarches répétées ont été entreprises auprès du Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne, dont Samata est client, afin d'obtenir soit un soutien actif à certaines actions entreprises ou envisagées, soit une remise sur les commissions et frais facturés.

Enfin, les contacts informels se sont multipliés tout du long de l'année avec divers personnes et organismes engagés dans des activités correspondant à l'objet social du fonds, dans l'objectif d'élargir les possibilités futures de collaboration.

## **2. ACTIONS FINANCIÉES**

### **2.1. Bourses d'études pour des étudiantes à Kisangani (RDC)**

Une partie de ces bourses est destinée à des étudiantes en sociologie (genre, reconstruction et développement) à l'université, l'autre à des jeunes filles scolarisées au lycée professionnel Chololo (formation à l'utilisation des énergies renouvelables pour développer l'électrification en zones rurales).

Les frais de scolarité d'une étudiante étant évalués à 250 € par an, Samata a décidé de prendre en charge les frais de scolarité de six étudiantes, pour une somme globale de 1 500 € (mille cinq cents euros).

Samata s'était engagé auprès de FemAid à verser cette somme pendant trois années (2011-2013), afin d'assurer la prise en charge d'un cycle complet de scolarité pour les étudiantes concernées. Le financement de cette action a donc pris fin en 2013.

### **2.2. Coproduction du court-métrage *Dans les pas de Daniel***

Écrit et prochainement réalisé par Coline Pagoda, ce film s'inspire du livre *Walking in Daniel's Shoes*, de Tom Mauser. Le fils de Tom, Daniel, a été tué lors de la fusillade de Columbine aux États-Unis et Tom est devenu depuis un ardent défenseur de la non-violence.

Considérant qu'il s'inscrit parfaitement dans l'objet social défini à ses statuts, Samata a proposé à C. Pagoda de soutenir ce projet. En échange d'une contribution financière (versée en 2012), Samata sera crédité officiellement comme coproducteur du film.

Ce film était toujours en cours de réalisation à la fin de l'année 2013. L'avancée du projet fait l'objet d'informations publiées sur la page <http://fr.ulule.com/dlpd-daniel/news/>.

### **2.3. Aide à l'édition**

*Formation of class and gender: becoming respectable*, publié en 1997 par la chercheuse anglaise Beverley Skeggs, est devenu un classique des travaux d'ethnographie conciliant approches théorique et pratique de la condition des femmes. Or, ce livre important n'est pas encore disponible en français.

Une convention d'aide à l'édition a été signée par Samata avec les Éditions Agone (association régie par la loi de 1901) le 10 juin 2013. Une première moitié de l'aide a été versée en août 2013, le règlement du solde étant prévu au premier semestre 2014.

La parution de l'ouvrage, sur chaque exemplaire duquel sera mentionnée la participation de Samata, est prévue au second semestre 2014.

## **2.4. Appui à la scolarisation de femmes en électronique et en électricité (Sud-Kivu, République démocratique du Congo), sous forme de bourses d'études**

À Bukavu, dans le Sud-Kivu, région rurale isolée à l'est de la République Démocratique du Congo, des infirmières ont créé une association, AFIA-FEV (Association des femmes infirmières pour aider les femmes et les enfants violés et vivant avec le VIH/sida), pour seconder des personnes directement affectées par les conflits permanents sévissant depuis des années dans cette zone frontalière du Rwanda et riche en ressources minières. Le travail d'AFIA-FEV est relayé en France par l'association FemAid, par l'intermédiaire de laquelle Samata a déjà soutenu des actions en RDC.

*Défavorisées par les coutumes, les filles sont marginalisées face au choix de la scolarisation au profit des jeunes garçons. Doublement rejetées par la société après avoir été victimes de viols (à la suite de quoi elles sont, de plus, souvent porteuses du VIH), les femmes deviennent des proies faciles pour toutes les formes d'exploitation sexuelle.*

*Or, dans cette zone dévastée du Congo oriental où tout est à reconstruire, les énergies renouvelables offrent de prometteuses perspectives de développement des infrastructures dans les petites communautés villageoises. Permettre aujourd'hui à des femmes de mener des études techniques dans ce domaine, c'est à la fois contribuer, à terme, à l'amélioration des conditions de vie dans ces communes rurales, mais aussi ouvrir une brèche dans l'ostracisme dont souffrent les personnes violées : grâce aux compétences acquises dans le cadre de leur formation professionnelle, elles disposeront d'un moyen concret pour parvenir à se réinsérer dans leur société d'origine.*

*Le projet élaboré par AFIA-FEV auprès de personnes déjà connues et suivies par l'association vise à scolariser en électronique et en électricité une vingtaine de femmes pendant quatre ans (durée d'un cycle complet de formation). Les dépenses liées à la scolarité s'élèvent à environ 450 € par étudiante et par an, tous frais inclus.*

Samata a souhaité prendre en charge la scolarisation de cinq femmes dans le cadre de ce projet, qui ne peut pas attendre : la demande en énergies renouvelables va être exponentielle au Kivu dans les années à venir, une fois relâchées les tensions actuelles. Il s'agit là d'une occasion unique et exemplaire de réinsertion sociale – associée à un réel développement économique local – à ne pas laisser passer pour les femmes victimes des conflits dans la zone.

Un engagement ferme a été contracté sur un cycle complet de quatre ans (2013-2016), à raison de 1 800 € par bourse (versements de 450 € échelonnés sur quatre exercices).

## **3. PERSONNES MORALES BÉNÉFICAIRES DES REDISTRIBUTIONS**

– Association FemAid, régie par la loi de 1901, dont le siège social est sis 33, rue Guy-Môquet à Malakoff (92240) ;

– Association Agone Éditeur, régie par la loi de 1901, dont le siège social est sis 20, rue des Héros à Marseille (13001).

#### **4. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES**

Le fonds de dotation n'ayant pas fait appel à la générosité du public au cours de l'exercice 2013, il n'est pas produit de compte annuel d'emploi des ressources pour cet exercice.

#### **5. LIBÉRALITÉS REÇUES**

Au sens du 2.2 de la circulaire du 19 mai 2009 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des fonds de dotation, aucune libéralité (donation par acte entre vifs et legs) n'a été reçue au cours de l'exercice 2013.

Sous la forme de dons manuels, les fondateurs ont procédé à des versements destinés à la réalisation de l'objet social, pour un montant global de 600,00 €.

Des dons manuels spontanés ont par ailleurs été reçus, pour un montant de 225,00 €.

À Naugens, le 27 mai 2014

Béatrice Drumare  
présidente

Vincent Ozanam  
secrétaire